LE ROYAUME-UNI, FER DE LANCE EUROPÉEN DE LA PROTECTION DE L'OCÉAN

La veille de l'ouverture de la troisième conférence des Nations Unies sur l'océan, le 8 juin 2025, le gouvernement britannique annonçait interdire le chalutage de fond dans 41 aires marines protégées britanniques, protégeant 30 000 km² d'écosystèmes marins. Cette annonce fait suite à des efforts de long terme, entamés il y a plus d'une décennie et renforcés plus récemment, pour mettre en œuvre les recommandations scientifiques et les engagements internationaux en matière de protection de l'océan[1].

→ **Baie de Lundy, Royaume-Uni**

1 De réels efforts de protection

Des mesures de gestion de pêche dans les aires marines protégées

Depuis les années 1990, scientifiques et organisations non-gouvernementales n'ont cessé d'alerter quant à la dégradation des écosystèmes marins et la raréfaction des populations de poissons dans les réserves naturelles et les zones Natura 2000 du Royaume-Uni. Face à l'inaction des autorités, plusieurs organisations de la société civile ont saisi la Commission européenne entre 2000 et 2010, dénonçant les pratiques de pêche destructrices, telles que le chalutage de fond, dans des zones dites « protégées » en Écosse, en Irlande du Nord et en Angleterre. La contestation a pris de l'ampleur devant les tribunaux britanniques, plusieurs ONG demandant que les licences de pêche délivrées dans l'ensemble des eaux britanniques sans avoir fait l'objet d'évaluation des impacts de la pêche sur l'ensemble des sites Natura 2000, soient examinées[2].

La pression exercée par la société civile et la communauté scientifique a poussé le Royaume-Uni à réagir. Dès 2013, les autorités britanniques ont mis en place des mesures de gestion des activités de pêche dans les aires marines protégées côtières (jusqu'à 12 milles nautiques des côtes, soit environ 22 kilomètres) puis hauturières (au-delà), pour préserver les habitats et les espèces les plus vulnérables des effets dévastateurs des techniques de pêche destructrices telles que le chalutage de fond et la drague. Des mesures de protection spécifiques ont été mises en œuvre progressivement sur une période de cinq ans, de 2011 à 2016 afin de protéger des récifs, bancs de sables, vasières et zones riches en biodiversité. Depuis, les autorités britanniques étendent progressivement les zones protégées et mettent en place de nouvelles mesures de gestion dans les aires récemment désignées.

1 BLOOM (2023) Objectifs internationaux et Standards de protection de l'océan

2 Clark, *et al.* (2017) Dialectics of nature: The emergence of policy on the management of commercial fisheries in english European Marine Sites

Aujourd'hui 60% des aires marines protégées britanniques sont ainsi dotées de règlements spécifiques encadrant la pêche, voire interdisant les techniques de pêche qui raclent les fonds marins, telles que le chalutage de fond et la drague. Depuis le Brexit et l'entrée en vigueur de l'accord de commerce et de coopération entre le Royaume-Uni et l'Union européenne en 2021, le pays a renforcé cette dynamique : **entre 2022 et 2024, 17 des 41 AMP hauturières ont ainsi été partiellement ou totalement fermées à la pêche industrielle, interdisant le chalutage de fond et la drague sur plus de 18 000 km².**

En 2024, pour répondre aux objectifs de protection établis au niveau européen dans le cadre de la Directive Oiseaux[3] et de la directive-cadre stratégie pour le milieu marin[4] face à l'effondrement des populations d'oiseaux marins et de poissons en mer du Nord, le Royaume-Uni a pris une nouvelle série de mesures ambitieuses. En mars 2024, le pays interdisait la pêche au lançon, ainsi que la pêche aux arts traînants de fond dans certaines zones au sein de treize autres aires marines protégées, protégeant ainsi près de 4 000 km² d'écosystèmes marins vulnérables. **Lors de la Conférence des Nations Unies sur l'océan en juin 2025, le gouvernement britannique renforçait encore son ambition écologique en annonçant l'interdiction du chalutage de fond dans 41 aires marines protégées britanniques, protégeant désormais 30 000 km² d'écosystèmes matins.**

La mise en œuvre progressive et au cas par cas des recommandations scientifiques ainsi que des objectifs internationaux et européens pour la protection du milieu marin, bien qu'engagée, demeure insuffisante. Il est indispensable d'accélérer cette dynamique et de renforcer l'ambition, en assurant un accompagnement adapté des pêcheurs lorsque cela est nécessaire, afin d'atteindre l'objectif de protection effective de 30% des eaux d'ici 2030, fixé lors de la COP15 sur la biodiversité.

2 Les aires marines protégées : un levier efficace pour restaurer la biodiversité et soutenir la pêche durable

La mise en place de véritables aires marines protégées dans les eaux britanniques, interdisant les techniques de pêche les plus destructrices telles que le chalutage de fond et la drague, génère des bénéfices écologiques et socio-économiques qui sont d'ores et déjà largement documentés et visibles[5]. Au Royaume-Uni, des études menées dans plusieurs zones réellement protégées témoignent de ces bénéfices.

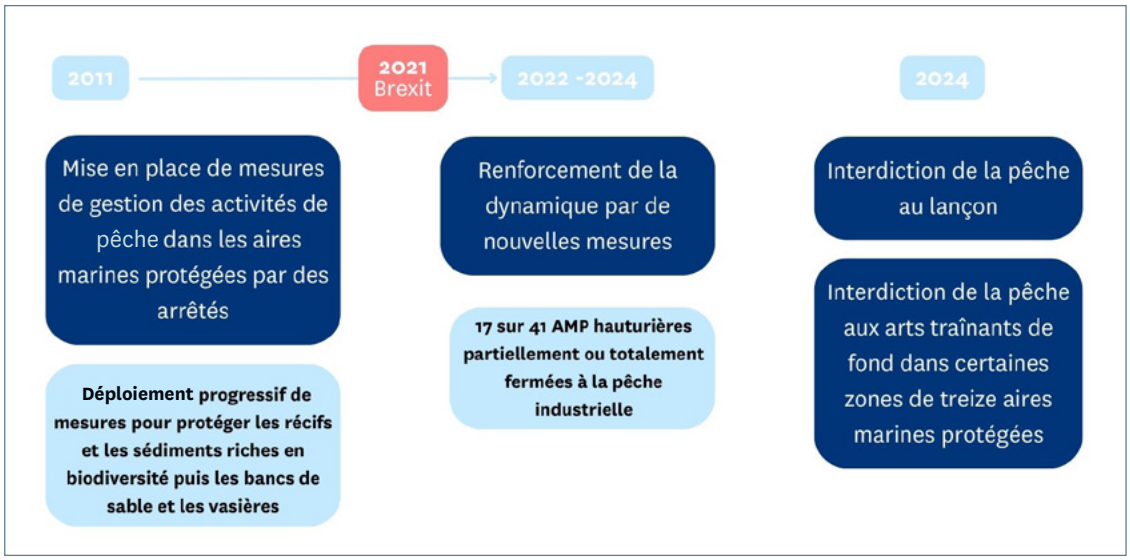

→ Historique de protection au Royaume-Uni

3 Union européenne (2009) Directive concernant la conservation des oiseaux sauvages

4 Union européenne (2008) Directive-cadre « stratégie pour le milieu marin »

5 BLOOM (2025) Les bénéfices des aires marines protégées

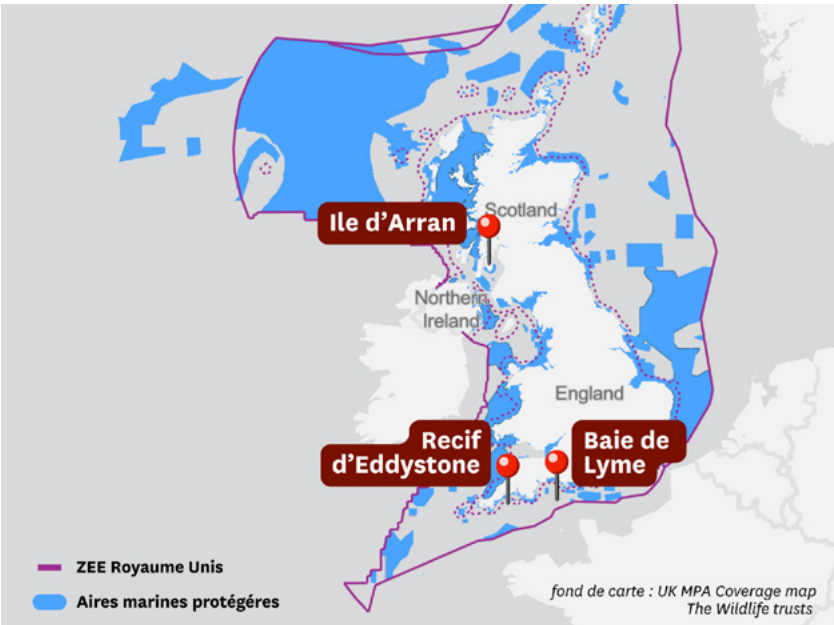

La Baie de Lyme : un modèle de gestion collaborative entre pêcheurs, scientifiques et écologistes

Le modèle de la Baie de Lyme est un exemple inspirant de gestion collaborative associant pêcheurs, scientifiques, organisations écologistes et autorités locales. Il illustre que la pêche artisanale et la conservation de la biodiversité peuvent coexister au sein des aires marines protégées, avec des retombées positives pour toutes et tous.

La Baie de Lyme, connue comme le jardin de corail de l'Angleterre, est un trésor de biodiversité marine, avec des habitats récifaux riches abritant plus de 1 300 espèces de faune et flore marines. En 2008, une zone de 206 km² dans la baie a été fermée à la pêche au chalut de fond et à la drague afin de protéger les récifs, tout en autorisant la pêche avec engins statiques (casiers, filets, cannes et lignes). Une conséquence imprévue a été une multiplication du nombre de casiers et de filets, générant une pression accrue sur les populations de poissons. Les pêcheurs locaux, inquiets pour leur avenir, ont alors exprimé leur volonté d'une meilleure gestion afin de préserver les stocks de poissons.

En 2012, la *Blue Marine Foundation* a facilité la création d'un groupe de travail, réunissant pêcheurs, scientifiques, organisations écologistes et autorités locales pour gérer ensemble la zone protégée. L'objectif était d'établir une aire marine protégée à usages multiples, où les activités de pêche seraient durables et bien encadrées, les habitats vulnérables protégés, et où les communautés de pêcheurs bénéficieraient d'une pêche responsable.
Au fil des années, la zone protégée dans laquelle le chalutage et la drague sont interdits a été étendue à 312 km² avec la désignation, en 2017, de la zone spéciale de conservation de Lyme Bay et Torbay.

Les résultats sont spectaculaires : en six années de protection, une récupération remarquable des habitats marins et des espèces rares a été observée, avec une augmentation de 84 % de la diversité des espèces et une multiplication par 7 de l'abondance des coraux roses entre 2008 et 2014. **Depuis 2008, le nombre d'espèces a augmenté de 52% et l'abondance des espèces commerciales a augmenté de 370% dans la réserve par rapport aux zones extérieures à l'aire marine protégée.** La résilience des écosystèmes face aux évènements météorologiques extrêmes s'est également accrue au sein de l'aire marine protégée, les écosystèmes se régénérant plus rapidement que dans les zones non-protégées[6].

Ces bénéfices ne sont pas seulement écologiques. **Les pêcheurs locaux ont vu leurs captures s'améliorer, leurs produits gagner en qualité et leurs revenus augmenter.** Grâce au label « Reserve Seafood » , les pêcheurs valorisent leurs produits de la pêche durable locale et maîtrisent les prix de vente.

6 Blue Marine Foundation (2023) Lyme Bay Reserve Case Studies

Leurs témoignages, autrefois sceptiques, voire hostiles à la mise en place d'une telle aire protégée, sont aujourd'hui laudateurs[7]:

> *« Avoir la réserve en place n'a fait aucun mal, au contraire : que du positif »*
>
> *« Ces zones de protection fonctionnent, pas seulement pour les écosystèmes marins, mais aussi pour une espèce menacée : les pêcheurs britanniques »*
>
> *« Si la Blue Marine Foundation (BMF) approchait quelqu'un d'autre aujourd'hui, il serait complètement insensé de ne pas leur parler, totalement insensé »*

L'aire marine protégée de la baie de Lyme est désormais une référence, visitée par d'autres pêcheurs britanniques désireux de s'inspirer de ce modèle.

La Baie de Lamlash et la Baie de Lundy : l'efficacité des zones sous « protection stricte » au sein d'aires marines réellement protégées

La zone sous « protection stricte » de 2.7 km² de la baie de Lamlash, située sur l'île d'Arran au large de la côte ouest de l'Écosse, est l'une des rares zones où toutes les formes de pêche sont interdites. Désignée en 2008 pour protéger des écosystèmes dévastés par le chalutage de fond et la drague, elle est intégrée à la plus vaste aire marine protégée du sud d'Arran de 280 km², interdite au chalutage de fond et à la drague depuis 2015. La baie de Lamlash protège des bancs fragiles de maërl, une algue corallienne à croissance lente pouvant mettre plus de 100 ans à se former qui joue un rôle important dans le stockage du carbone et qui est extrêmement sensible aux perturbations et aux dégradations.

Des recherches menées par l'Université de York ont documenté le rétablissement de la vie marine grâce à cette protection. **L'abondance des homards est 4 fois supérieure dans les zones sous protection stricte que dans les zones adjacentes, et la densité des coquilles Saint-Jacques y est 4 fois plus élevée qu'en 2013**[8]. Les algues absorbant le carbone ont repeuplé les fonds marins, et la zone sert désormais de nurserie pour les poissons juvéniles, en particulier la morue.

Dans la baie de Lundy, où la première zone sous protection stricte du Royaume-Uni a été mise en place en 2003, le rétablissement de la vie marine bénéficie aux pêcheurs locaux depuis. **Une étude réalisée sur les homards destinés à la pêche commerciale montre que leur abondance est plus de 6 fois supérieure dans la zone de protection stricte qu'à l'extérieur**[9]. Les pêcheurs opérant autour de la zone strictement protégée bénéficient de l'effet de débordements (lorsque les espèces protégées au sein d'une aire marine protégée contribue au renouvellement des populations à l'extérieur). Leurs témoignages sont éloquents[10] :

> *« Lundy est un endroit idéal pour pêcher le homard et le crabe ».*
>
> *« Si les effets se font déjà sentir, [ils] continueront de se faire sentir dans 50 ans, et vos enfants et petits-enfants vous remercieront ».*
>
> *« Sans l'ombre d'un doute, les zones sous protection stricte fonctionnent »*

3 La puissance de nuisance de la France

Alors que la France avait lancé, avec le Royaume-Uni, la « Coalition de la Haute Ambition pour la Nature et les Peuples » lors du *One Ocean Summit* en février 2022, appelant les États à protéger 30% de leurs eaux, le gouvernement français s'est activement opposé aux mesures de protection mises en œuvre par le Royaume-Uni en 2024[11]. Plutôt que de suivre cet exemple et de mettre en œuvre les objectifs internationaux, ainsi que le Plan d'action pour l'océan publié en 2023, qui enjoint les États de l'Union européenne à interdire le chalutage de fond dans l'ensemble des aires marines protégées d'ici 2030, le gouvernement français a engagé une cabale médiatique et politique[12].
Le Royaume-Uni a le mérite de commencer à prendre de réelles mesures pour protéger certaines zones. Il serait temps que La France, qui se proclame « leader » en matière de conservation de l'océan, et dont l'hypocrisie a déjà été dénoncée par les scientifiques[13], fasse de même, plutôt que de saper les initiatives de ses voisins.

---

7 Blue Marine Foundation (2021) Lyme Bay: The Road to Recovery
8 The Guardian (2020) How a no-take zone revived a Scottish fishery devastated by dredgers
9 Blue Marine Foundation (2024) Safeguarding Our Seas: Lessons from Lundy
10 Blue Marine Foundation (2024) Safeguarding Our Seas: Lessons from Lundy
11 BLOOM, Anatomie d'une chute : le gouvernement français se discrédite en formant une coalition antiécologique européenne sur fond de fake news, 14 mai 2024
12 BLOOM (2024) Les manœuvres française pour saper les ambitions écologiques du Royaume-Uni
13 Nature (2023) Hypocrisy is threatening the future of the world's ocean